

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail échantent des idées pour régler les problèmes en milieu de travail

Le 25 janvier 2018

Ottawa (Ontario)

Les milieux de travail changeants et notre société en pleine évolution étaient au cœur des discussions de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail aujourd'hui. La rencontre était présidée par la ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, l'honorable Patty Hajdu.

Aujourd'hui, la discussion concernait les points entourant le milieu de travail, comme la diversité et l'emploi, la santé mentale, la santé et la sécurité, notamment en ce qui a trait aux facultés affaiblies, et les initiatives possibles visant à accroître l'engagement auprès des travailleurs autochtones. Les ministres ont discuté des facultés affaiblies en milieu de travail et se sont entendus sur l'importance d'aider les employeurs et les travailleurs à prévenir l'altération des facultés et à y réagir en s'assurant que des mesures de soutien solides sont en place. Les ministres ont aussi échangé des idées et partagé les progrès réalisés sur des questions clés ciblées lors de leur dernière réunion.

Les ministres ont convenu d'une approche en matière d'harmonisation des normes de santé et de sécurité au travail, à commencer par l'équipement de protection individuel. L'harmonisation aidera à protéger la santé et la sécurité de tous les travailleurs tout en éliminant les obstacles qui existent entre les provinces et les territoires. Cette mesure offrira une prévisibilité grandement nécessaire pour les employés et les employeurs de même que pour les organismes de réglementation, en plus de simplifier les efforts de conformité pour les employeurs qui exercent leurs activités dans différents endroits au pays. Les ministres ont également parlé des disparités de traitement, notamment celles fondées sur les régimes de retraite et les avantages sociaux.

Pendant la réunion, la ministre Hajdu a fait le point sur les dispositions concernant le travail dans les négociations commerciales, et sur la stratégie fédérale-provinciale-territoriale sur le Canada et l'Organisation internationale du Travail, récemment renouvelée.

La ministre Hajdu a mis en lumière le récent dépôt par le gouvernement du Canada d'un projet de loi sur le harcèlement et la violence sexuelle, qui s'applique aux lieux de travail sous réglementation fédérale et aux sociétés d'État fédérales, de même que les consultations publiques récemment lancées sur la modernisation des normes du travail fédérales dans le but de mieux protéger les travailleurs en situation vulnérable et relever les défis que posent les milieux de travail d'aujourd'hui.

Citation

« Mes collègues et moi avons eu une discussion productive sur ce que nos gouvernements pouvaient faire pour mettre les Canadiens et leur famille en priorité dans tout ce que nous faisons pour créer une classe moyenne plus forte et soutenir ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Les points de vue précieux qui ont été partagés aujourd'hui nous aideront certainement à faire avancer les questions qui sont si importantes pour les travailleurs canadiens. »

– L'honorable Patty Hajdu, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail

Les faits en bref

- La réunion des ministres responsables du travail offre une tribune importante pour la discussion des politiques du travail et les questions qui y sont liées. Elle permet aux participants d'explorer les possibilités de coopération dans les initiatives et projets conjoints.
- Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail se rencontrent régulièrement pour discuter des questions communes à tous et sur lesquelles ils peuvent travailler ensemble. La collaboration se poursuit tout au long de l'année par l'intermédiaire de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO).
- Fondée en 1938, l'ACALO réunit des représentants des ministères fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail et des chefs d'agences de santé et de sécurité au travail.

Liens connexes

Déclaration commune – Harmonisation de la santé et de la sécurité au travail

[Affaires internationales – Programme du travail](#)

[Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière \(ACALO\)](#)

[Organisation internationale du Travail](#)

- 30 -

Pour les demandes des médias, veuillez contacter :

Matt Pascuzzo

Attaché de presse

Cabinet de l'honorable Patty Hajdu, C.P., députée

Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail

matt.pascuzzo@hrsdc-rhdcc.gc.ca

819-654-4183

Bureau des relations avec les médias

Emploi et Développement social Canada

819-994-5559

media@hrsdc-rhdcc.gc.ca

[Suivez-nous sur Twitter](#)

